

Les partenariats public-privé

Colloque du 26 mai 2011, à Nyon

Accueil

Allocution de bienvenue de Daniel Rosselat.

Introduction

Lorenz Bösch : « Les partenariats public-privé »

Monsieur Bösch préside l'Association PPP au niveau suisse. Il évoque les éléments clés du PPP qui sont les suivants :

Il s'agit d'un mode de partenariat entre les pouvoirs publics et l'économie privée. Ce type de coopération repose sur deux aspects, selon lui :

- Les pouvoirs publics et les partenaires privés assument chacun les risques qu'ils sont le mieux à même de gérer.
- Le partenariat est établi sur une longue durée afin d'atteindre la solution économique optimale à long terme, notamment en ce qui concerne les investissements.

L'expérience étrangère des PPP est tout à fait transposable aux conditions-cadres de la Suisse dans la mesure où la mise en œuvre des PPP est possible et compatible avec la législation suisse. Par ailleurs, la transparence et la durabilité des investissements sont renforcés par ce mode de partenariat. L'argent des contribuables est utilisé plus efficacement. Enfin, un guide pratique (élaboré par l'Association PPP Suisse) est publié et facilite le recours aux PPP en Suisse.

→ Pour plus d'informations :

- Présentation Powerpoint en annexe
- Site internet PPP Suisse : www.ppp-schweiz.ch

Situation dans plusieurs villes romandes

Nyon

Point de situation par Daniel Rosselat, Syndic de Nyon, au sujet d'un « Partenariat public/privé sur un nouveau quartier de Nyon »

Le syndic de Nyon présente un projet concernant un nouveau quartier au centre-ville avec des infrastructures publiques émanant, à la base, d'un partenariat public-privé. Ce projet vise à renforcer l'emploi, pallier aux carences en capacités hôtelières, créer des salles de spectacle et de séminaires, établir des logements dont 1/3 sera d'utilité publique. Pour Rosselat, ce projet est une priorité car les infrastructures qu'il mentionne font défaut à la Ville de Nyon. Par ailleurs, la situation actuelle en matière de logement à Nyon est critique. La pression des loyers pratiqués défavorise toute une partie

de la population pour qui, habiter cette ville, devient inaccessible. Ainsi, le projet évoqué se penche en partie sur cette thématique.

En cette journée de colloque du 26 mai 2011, le projet est au stade d'un appel d'offre à l'investisseur. Le début du chantier est prévu pour 2014.

Genève

Point de situation par Rémy Pagani, Conseiller administratif de la Ville de Genève, au sujet du «Partenariat public/privé, exemple de la création d'une crèche »

L'exemple présenté par Rémy Pagani s'inscrit dans le cadre d'un réel besoin d'infrastructures à Genève, notamment en matière de crèches. Plus spécifiquement, il s'agit de la crèche Cluse-Cingria issue d'une opération de démolition-reconstruction privée, en face de l'hôpital cantonal. Le programme privé comprend la reconstruction de bâtiments de logements et d'activités pour le compte d'une assurance et de l'hôpital cantonal. Le programme commun est chargé de l'aménagement de la cour (propriété privée du sol et accès public) et le programme public de la crèche. La Ville de Genève achètera la parcelle et la crèche à la fin des travaux (qui commencent en automne 2011 et se terminent en automne 2013), et fournira les équipements en mobilier, jeux, informatique, téléphonie et alarme anti-effraction. Les études d'avant-projet et de projet ont déjà été menées.

→ Pour plus d'informations :

- Présentation Powerpoint en annexe
- Site internet de la Ville de Genève :
<http://www.ville-geneve.ch/actualites/detail/article/amenagements-constructions-plainpalais/>

Lausanne

Point de situation par Nicole Christe, Cheffe du service Architecture de la Ville de Lausanne, sur la base du projet métamorphose : « Lausanne – métamorphose – Prés-de-Vidy »

Nicole Christe, cheffe du service architecture de la Ville de Lausanne présente un des aspects du projet métamorphose : les Prés-de-Vidy. Ce projet est centré sur la construction d'un stade de foot et d'une piscine olympique, entre autres. Il repose sur 4 thèmes qui sont le renouvellement des équipements sportifs, la création d'un écoquartier, le renforcement des transports publics et la participation de la population. Les enjeux dégagés concernent les équipements publics et privés. Le scénario PPP proposé par ce biais est le suivant : la Ville fait construire par le privé les équipements publics tout en étant à la fois propriétaire et exploitante.

La procédure retenue par la Ville de Lausanne est la suivante :

1^{ère} étape : sélection des investisseurs – *novembre 2009*

Appel d'offre pour investisseurs, 1^{er} tour, sélection de 4 investisseurs, concours de projets et d'idées

2^{ème} étape : Concours architectes – *mars 2011*

Lancement du concours de projets et d'idées

3^{ème} étape : Appel d'Offres investisseurs – *juillet 2012*

2^{ème} tour

→ Pour plus d'informations :

- Présentation Powerpoint en annexe
- Projet métamorphose en général :
<http://www.lausanne.ch/UploadedAsp/34585/2/F/ContentExterne.asp?DomID=64114&Version=2>
- Projet des Prés-de-Vidy :
<http://www.lausanne.ch/view.asp?docId=30699&domId=64770&language=F>

Neuchâtel

Point de situation par Antoine Benacloche, Ingénieur communal de la Ville de Neuchâtel, au sujet de « Neuchâtel – La Maladière »

Monsieur Benacloche présente un projet réalisé en 2007. Il s'agit du stade de foot de la Maladière, priorité politique chapeautée par monsieur Didier Burkhalter qui comprend également une caserne, des salles de gymnastique, un centre commercial ainsi qu'un parking payant.

La Ville de Neuchâtel vend les surfaces nécessaires aux investisseurs. Les partenaires du projet sont la Coop et la Société HRS, qui prennent la responsabilité financière de la construction et investissent la totalité. L'ensemble du terrain a été mis à disposition par la Ville de Neuchâtel et le stade de foot, une fois bâti, revient à la Ville. Celle-ci loue les salles de gymnastique et la caserne du SIS.

Les points forts du projet sont sa proximité géographique avec le centre-ville et la mobilité.

Contrairement aux craintes initiales, le centre commercial de la Maladière est un atout pour la Ville de Neuchâtel. Il ne semble pas générer de concurrence directe avec les commerces du centre ville, mais avec les deux centres commerciaux suburbains. Ainsi, le centre commercial de la Maladière représente une position stratégique et forme, tout comme le centre-ville, un centre d'attraction.

→ Pour plus d'informations :

- Présentation Powerpoint en annexe